

Madame, Monsieur,

Les évaluations de septembre imposées par le ministère, composées d'exercices inadaptés du point de vue de leur contenu et de leur présentation, ont pu être une source de stress pour vos enfants. Pointant les manques, sans valoriser les progrès, les résultats de ces tests n'ont été une aide ni pour vos enfants ni pour nous enseignant-es.

Malgré ces constats, le ministère a imposé une seconde phase de passation entre le 21 janvier et le 1^{er} février. Si les temps de passation et le nombre d'exercices sont moins importants, la logique reste la même.

Ces évaluations ont une seule entrée dans l'apprentissage de la lecture, qui relègue la compréhension après l'apprentissage du code... Les études internationales montrent pourtant que les élèves français décodent mais qu'ils et elles éprouvent des difficultés au niveau du sens des textes écrits.

De plus, nous continuons à nous interroger sur le fichage de nos élèves et la sécurisation des données scolaires. Les réponses techniques du ministère sur la confidentialité des données ne nous satisfont pas. Nous sommes aussi inquiets/êtes : d'une possible mise en concurrence des écoles au sein de l'Éducation Nationale, et au-delà de l'exploitation par on ne sait qui de ces résultats d'évaluations si ceux-ci venaient à être publiés.

Conformément à l'article 38 de la loi du 6 janvier sur l'informatique et les libertés, vous avez le droit de vous opposer à ce que les données concernant votre (vos) enfant(s) soient collectées dans le cadre des évaluations nationales.

Ces données n'étant pas anonymes, ce en opposition aux recommandations du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies du 29 janvier 2016, nous restons méfiant-es quant à une utilisation future de ces résultats.

Chaque jour nous travaillons à faire en sorte que nos élèves progressent. Nous mesurons régulièrement leurs réussites, les progrès et le chemin qui reste encore à parcourir.

C'est pourquoi nous avons pris la décision de ne pas les faire passer et/ou de ne pas faire remonter les résultats.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et votre soutien.

L'équipe enseignante